

Formation par **apprentissage** en **présentiel** (niveau 4)

Durée : 2 ou 3 ans

Vous souhaitez travailler au contact des animaux, développer vos connaissances en élevage. Vous envisagez de vous installer sur une exploitation agricole ou de devenir responsable d'un atelier de productions animales.

La formation : rentrée en septembre

Une réelle expérience professionnelle :

- Du temps en entreprise en Seconde : 32 semaines par an.
- Du temps en entreprise en Première et Terminale : 28 semaines par an, soit 88 semaines en 3 ans.

- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention.
- 5 semaines de congés payés par année.

- Une formation qui vous professionnalise de 2 ou 3 ans :
- Du temps en centre en classe de Seconde : 15 semaines par an (525h).
- Du temps en centre en classe de Première et Terminale : 19 semaines par an (665h/an) ; soit 53 semaines en 3 ans.
- Un suivi individualisé.

L'apprentissage est un véritable tremplin vers l'emploi !

Les prérequis - public

Entrée en classe de Seconde professionnelle :

- Être issu(e) d'une classe de 3^e et avoir 15 ans révolus, **ou**
- Être âgé(e) de plus de 16 ans à 29 ans révolus.

Entrée en classe de Première :

Être titulaire d'un CAPa ou d'un autre diplôme de niveau 3 en rapport avec la spécialité.

Les conditions d'admission

- . Contact par mail ou téléphone
- . Remplir un dossier de candidature
- . Signer un contrat d'apprentissage pour 2 ou 3 ans en polyculture élevage
- . Remplir la fiche d'engagement
- . Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique
- . Aucun frais supplémentaire

- . Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

La rémunération

Rémunération brute mensuelle minimale d'un-e apprenti-e (% du SMIC)				
Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	25 ans et +
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

Dans certaines branches, en application de la convention collective dont dépend l'entreprise, la rémunération peut être supérieure au minimum légal

Architecture de la formation

Modules généraux :

- EG1-MG1 Éducation socioculturelle ;
- EG1-MG1 Français ;
- EG1-MG1 Histoire Géographie ;
- EG2-MG2 Anglais ;
- EG3-MP3 Éducation Physique et Sportive / Biologie ;
- EG4-MG4 Informatique ;
- EG4-MG4 Mathématiques ;
- EG4-MG4 Biologie Écologie ;
- EG4-MG4 Physique Chimie.

Modules professionnels:

- EP1-MP1 Sciences économiques sociale et gestion
- EP2/EP3-MP41/51 Zootechnie ;
- EP2/EP3-MP41/51 Agronomie ;
- EP3 Machinisme-MP6 Agroéquipement

Pédagogie

Pratiques sur les plateaux techniques
Des visites et salon professionnels
Formation au secourisme (SST)
Formation Sécurité Routière avec la conduite du tracteur
Participation au Jugement de bétail

Possibilités de poursuite d'études

- o BTS du secteur agricole
- o Certificat de Spécialisation
- o Mentions complémentaires

Les métiers

- Chef(fe) d'exploitation (acquisition de la capacité professionnelle d'installation)
- Salarié(e) agricole qualifié(e)
- Salarié(e) en Organismes Professionnel Agricoles (OPA)
- Responsable d'atelier.

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code



CFA de VIRE

Route de Caen

CS 46001

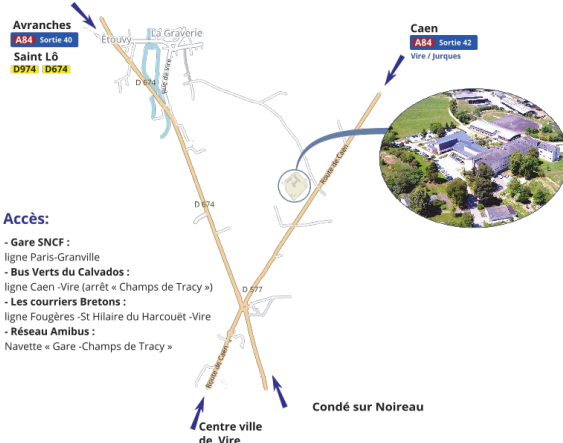
VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Contactez le secrétariat du CFA

02.31.66.18.18

cfa.vire@educagri.fr



Accès:

- Gare SNCF : ligne Paris-Granville
- Bus Verts du Calvados : ligne Caen-Vire (arrêt « Champs de Tracy »)
- Les courriers Bretons : ligne Fougères - St Hilaire du Harcouët - Vire
- Réseau Amibus : Navette « Gare - Champs de Tracy »

Délivrance du diplôme

o **Bac Pro** : Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 4, évalué en Contrôle Continu et en Épreuves Terminales.

Chiffres clés

- o Nombre de candidats en formation : 8
- o Nombre de candidats présentés aux examens : 8
- o Taux de réussite (*année n-1*) : 87 %
- o Taux de mention (*année n-1*) : 37,5 %
- o Taux de rupture brut (*année n-1*) : 0 %
- o Taux de rupture net (*année n-1*) : 0 %
- o Taux d'insertion professionnelle (*session 2020 à 7 mois*) : 100 %
- o Taux de satisfaction (*année n-1 fin de formation*) : 73 %